

OPINION

redaction.union@sonapresse.com

L'expatriation précoce des étudiants et ses risques pour le Gabon

Par Serge LOUNGOU*

DEPUIS deux décennies, on assiste à un fort regain de l'expatriation précoce des étudiants gabonais. Trois facteurs majeurs expliquent cet exode qui, soixante ans après l'accession de notre pays à l'indépendance, symbolise l'évolution rétrograde de son système éducatif.

Le premier facteur réside dans le contexte social délétère qui prévaut dans nos principales universités publiques – l'UOB et l'USTM –, avec pour marqueurs significatifs le dépassement des capacités d'accueil, l'enracinement d'une culture de la violence estudiantine et l'instabilité chronique du calendrier académique causée par des sempiternels mouvements revendicatifs des enseignants et des étudiants.

Face à un environnement académique aussi escamoté, une partie de l'opinion a donc cessé de considérer les universités locales comme des cadres de socialisation et de formation fiables. Cette désaffection contraint de nombreuses familles, y compris les universitaires eux-mêmes, à exiler leur progéniture après l'obtention du baccalauréat.

MARCHE DE DUPES. Le deuxième facteur ayant concouru fortement, ces dernières années, à l'émigration précoce de nos étudiants concerne la politique nationale en matière de bourses d'études. En décrétant en 2012 le principe de la " bourse universelle " qui garantit une allocation financière à tout bachelier, les pouvoirs publics ont contribué, de façon involontaire, à donner les moyens de l'expatriation au plus grand nombre.

C'est ainsi que, par exemple, des cohortes de bacheliers dirigées vers l'UOB ne s'y sont inscrites que " pour la forme ", afin de bénéficier d'une allocation alors destinée à financer des études dans les établissements privés de la place ou à l'étranger. Le paiement de la bourse par voie bancaire a facilité ce marché de dupes : une fois récupéré par des

tiers dans les guichets automatiques, l'argent est expédié aux étudiants établis hors du pays via divers mécanismes de transfert financier.

Le troisième facteur de l'émigration scolaire précoce réside dans la diversification de l'offre en matière de bourses de coopération émanant d'États tiers et d'organismes intergouvernementaux. Parallèlement à cette diplomatie académique tous azimuts, il s'est développé une tradition pernicieuse : celle de la " chasse aux étudiants " gabonais, de préférence boursiers de l'État. Savamment organisée par certains États africains, cette activité cynégétique d'un genre particulier met en scène des hordes de " rabatteurs ", nationaux comme expatriés, travaillant pour le compte des structures universitaires privées. Leur stratégie, généralement déployée en période d'intersession académique, consiste à inonder l'espace médiatique et académique local de publicités destinées à appâter les futurs étudiants.

MARGINALISATION DU GABON. La géographie de l'émigration scolaire des Gabonais dessine une étonnante dissémination à travers le monde. Ainsi retrouve-t-on nos étudiants aussi bien en Amérique du Nord (États-Unis, Canada), en Europe occidentale (France, Belgique, Allemagne, Royaume-Uni) et de l'Est (Russie, Ukraine), en Asie du Sud (Inde), en Extrême-Orient (Chine, Corée du Sud, Japon), au Maghreb (Maroc, Tunisie), en Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Sénégal, Bénin, Togo, Ghana, Mali, Burkina Faso), du Centre (Cameroun, Rwanda) qu'en Afrique du Sud. Plus que jamais, cette carte scolaire est déterminée par l'origine sociale des étudiants ; ceux issus des familles aisées rejoignent généralement l'univers académique prestigieux des pays du Nord tandis que les autres se répartissent ailleurs. Pour autant le problème réside moins dans cette dichotomie que dans ce qui apparaît comme une marginalisation du Gabon dans le nouvel ordre académique mondial.

Les prémices de cette marginalisation datent des années 1990, lorsque les États occidentaux, chantres de la mondialisation économique néolibérale mais tout autant soucieux de lutter contre l'immigration étudiante issue du Tiers-monde, ont entrepris de délocaliser leurs programmes universitaires dans les pays du Sud les mieux arrimés au système-monde.

C'est dans cette optique que le Maroc et la Tunisie, par exemple, ont accueilli une flopée de formations frappées du label des enseignements académiques nord-américains et ouest-européennes, attirant du coup des contingents d'étudiants subsahariens, parmi lesquels de nombreux Gabonais. Devenus de véritables plateformes académiques, ces deux pays du Maghreb ont, à leur tour, œuvré à la création de franchises en Afrique de l'Ouest francophone où affluent désormais nos apprenants.

Dans le même temps, la grande fascination exercée par la langue anglaise pousse nombre de nos jeunes compatriotes – et leurs familles – à privilégier l'Afrique du Sud et le Ghana comme destinations scolaires.

"RÉSERVE DE CHASSE"• Au regard de cette géopolitique académique reconfigurée, le Gabon apparaît ainsi relégué au rang de périphérie de troisième niveau, une sorte d'angle-mort à la remorque d'autres pays africains auxquels il sert de " réserve de chasse " aux étudiants.

L'émigration scolaire précoce n'est pas sans risque. Pour les familles, elle est source de débauche financière autant que facteur de stress permanent. Entre les droits universitaires, le loyer, les frais d'entretien et autres diverses dépenses, la liste des besoins d'un étudiant en expatriation s'avère longue et coûteuse.

Qui plus est, une fois libérés du carcan tutélaire des parents, ces primo étudiants, généralement immatures, sont très souvent livrés à des tentations, source d'échec scolaire. Qui n'a jamais entendu parler d'" étudiants touristes ", ceux-là qui reviennent

des pays anglophones, après un séjour de plus ou moins longue durée, avec un niveau rudimentaire dans la langue de Shakespeare ? Combien d'autres, au sein de cette communauté étudiante émigrée, n'ont pas été pris dans un engrenage perniciosus (pauvrisation, drogue, prostitution, problèmes sanitaires...)?

Au-delà des mésaventures individuelles, l'expatriation précoce des étudiants pose un problème d'intérêt national : celui de la qualité et de la pertinence de la formation que reçoit notre future élite dans ces pays " frères ". De nombreux témoignages nous alertent pourtant sur deux aspects inquiétants ; non seulement plusieurs structures d'accueil de nos bacheliers seraient dépourvues de la reconnaissance d'utilité publique, mais leurs offres de formation n'apporteraient aucune valeur ajoutée en comparaison des programmes dispensés au Gabon. La preuve en est que bon nombre d'étudiants revenus d'expatriation sont contraints de " blanchir " leur cursus avec des diplômes nationaux, notamment ceux de l'UOB pourtant si décriée, afin de conserver des chances d'être recrutés dans la fonction publique ou le secteur privé !

En tant que terre d'immigration économique, le Gabon aurait logiquement dû constituer l'un des pôles d'attraction académique sur le continent. Notre pays aurait pu ainsi, dans sa recherche légitime de soft power, disposer d'un important levier à travers ses alumni venus de toute l'Afrique et d'ailleurs.

RAPPORT DE FORCE INVERSE. Or, au fil des décennies, NOUS avons permis que s'inversent, à notre détriment, les termes du rapport de force, en sous-traitant littéralement l'éducation d'une frange importante de nos forces vives à des pays tiers. Les aspects marquants de la soumission insidieuse de notre écosystème éducatif à la toute-puissance étrangère sont notamment les prépas Bac, l'engouement pour le programme académique français et les associations d'anciens



Photo: DR

étudiants gabonais à l'étranger. Placés sous le contrôle d'un puissant réseau d'enseignants expatriés, les " prépas " – officiellement frappés d'interdiction depuis peu, mais pour combien de temps ? – ont longtemps constitué le cadre d'endoctrinement et de recrutement des futurs candidats à l'émigration scolaire.

L'instauration du programme scolaire hexagonal dans les établissements privés de la place non membres du réseau de l'Alliance française est à la fois une insulte à la souveraineté nationale et une grosse arnaque ; non seulement elle suggère l'inutilité de l'Institut pédagogique national, mais entretient chez les futurs bacheliers le faux espoir d'une admission automatique dans les universités françaises.

Quant aux membres les plus illustres des clubs d'anciens étudiants à l'étranger, sachons qu'ils ont vocation à former des lobbies chargés de promouvoir au sein de notre République les intérêts des États où ils auront été formatés socialement et intellectuellement. Le développement de ces trois tendances n'est donc pas sans risque pour notre pays. En délaissant le contrôle du secteur éducatif, domaine de souveraineté par excellence – on dit bien éducation nationale comme on dit défense nationale –, NOUS préparons les conditions de notre dépendance à l'égard d'autres peuples africains, voire celles de notre recolonisation par des puissances extra-africaines dont la mémoire impériale demeure en veilleuse.

* Maître de conférences en géopolitique / UOB
Les intertitres sont de la Rédaction.